

Demander une aide à France Travail pour financer son permis de conduire

France Travail (anciennement Pôle emploi) peut accorder une aide financière pour passer le **permis B**, sous certaines conditions. Voici comment procéder :

Les conditions d'éligibilité

Être inscrit comme demandeur d'emploi.

Avoir un projet professionnel nécessitant le permis (justifié par une offre d'emploi, une formation, ou un secteur d'activité où la mobilité est essentielle).

Ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide similaire.

Être en difficulté financière pour financer seul son permis.

Les étapes de la demande

Contacteur son conseiller France Travail : Expliquer son besoin et justifier l'utilité du permis pour l'emploi.

Constituer un dossier : Fournir devis de l'auto-école, attestation de non-financement par d'autres organismes, et justificatifs de ressources.

Validation et accord : France Travail examine la demande et peut accorder jusqu'à 1 200 €, directement versés à l'auto-école.

Suivi de la formation : Le demandeur doit suivre régulièrement ses cours et informer son conseiller de son avancement.

- ◆ Cette aide peut être cumulée avec d'autres financements (CPF, aides régionales, etc.).
- ◆ L'auto-école doit être conventionnée par France Travail.
- ◆ En cas d'accord, le financement est versé en plusieurs fois, selon l'avancement de la formation.